



LETTRE D'INFORMATION AUX NÎMOISES ET AUX NÎMOIS

Madame, Monsieur,
Chers administrés,

Face aux enjeux environnementaux et financiers liés à la gestion des déchets ménagers, Nîmes Métropole s'engage activement et fait évoluer son service de collecte. Pourquoi une telle évolution ? Car l'extension des consignes de tri mise en place ces dernières années a élargi le nombre de déchets pouvant être triés, ce qui a diminué d'autant le volume des ordures ménagères à collecter et à incinérer.

Or depuis près de 10 ans, cette évolution n'a jamais été accompagnée d'une adaptation des modalités de collecte sur Nîmes ; les camions-bennes ont continué à collecter sur le même rythme de tournées sans pour autant faire le plein de déchets ménagers comme auparavant. Ne tournant plus à pleine capacité, ces camions-benne génèrent donc un coût financier et environnemental, causant des nuisances sonores et de la pollution de l'air.

Forts de ce constat, nous engageons, à partir du lundi 2 octobre 2023, une évolution du service de collecte des déchets ménagers et assimilés, évolution qui entraîne une modification de vos jours de collecte et, dans certains secteurs, de la fréquence de passage des véhicules de collecte pour les ordures ménagères. Cette adaptation sera bien entendu accompagnée tout au long de l'année à venir par Nîmes Métropole et son prestataire SUEZ.

De nouveaux outils sont à votre disposition pour vous accompagner au quotidien dans cette évolution : outre le site ou l'appli monservicedechets.com, des ambassadeurs du tri vous accueillent désormais du mardi au samedi dans un nouvel espace dédié aux usagers, situé au centre-ville de Nîmes (8 rue Régale). Ils sont à votre service et formés pour répondre à vos besoins : évolutions des modalités de collecte, enjeux du tri des déchets ménagers, nouveaux sacs de tri, nouveaux bacs de tri, etc.

Accompagnant ce courrier, vous trouverez également une carte détaillant les nouveaux jours de collecte par secteur à partir du 2 octobre 2023, information que vous pourrez reporter sur le magnet fourni par la même occasion. Nous joignons également l'indispensable mémo tri et le dépliant rappelant les modalités du service de collecte des encombrants à Nîmes, gratuit sur rendez-vous. NB : si vous ne parvenez pas à identifier vos nouveaux jours de collecte sur la carte, n'hésitez pas à saisir directement votre adresse sur le site monservicedechets.com pour les obtenir.

Ensemble, engageons-nous pour plus de tri et moins de déchets.
Encore merci de votre participation active à cette évolution bénéfique pour notre territoire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, chers administrés, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Franck PROUST

Président de Nîmes Métropole



Bernard ANGELRAS

Vice-président de Nîmes Métropole
délégué à l'Environnement, à la
Collecte et au Traitement des
Déchets Ménagers



Antoine BOUSSEAU

Directeur Général
Collectivités SUEZ



POUR TOUT SAVOIR SUR LA GESTION DES DÉCHETS SUR VOTRE COMMUNE

En ligne
monservicedechets.com



Téléchargez l'appli
[monservicedechets](https://monservicedechets.com)



Espace accueil des usagers

0 800 420 420

8 rue Régale du mardi au samedi
30000 Nîmes 10h - 13h
14h - 18h

ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE

+ DE TRI - DE DÉCHETS